

# XX<sup>ème</sup> TOURNOI REGIONAL DE DOUBLES

## REGLEMENT INTERIEUR

### 23 & 24 Avril 2022

Le règlement est celui régi par la FFBA D sous la responsabilité du Juge-Arbitre, Christophe NIZARD du club d'Annecy.

Le tournoi est autorisé par la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton sous le n° : **en cours**

1. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la FFBA D, munis d'une licence compétition en cours de validité et en règle avec la FFBA D au jour du tirage au sort.
2. Le tournoi est ouvert aux joueurs classés N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC à partir de la catégorie minimales (minimales classés au minimum D8 dans la série d'inscription). Le classement Poona et les têtes de série seront déterminés suivant le CPPH en date du 14 avril 2022, date du tirage au sort.
3. Les séries seront regroupées en fonction du CPPH des joueurs en date du 14 avril 2022. Conformément au Règlement Général des Compétitions (RGC), article 3.2.1.5., les tableaux seront établis de façon à ce que les écarts ne soient pas trop importants.
4. Le nombre d'inscrits est fixé à 220 joueurs mais pourrait être réduit en fonction des règles sanitaires dictées par les mesures gouvernementales. Afin de garantir le bon fonctionnement de la compétition, la date limite d'inscription est fixée au Vendredi 8 avril 2022, inscription définitive à la réception du paiement. Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter le nombre d'inscrits par catégorie en cas de nécessité.
5. Le mode de compétition est le suivant : poules suivies par des éliminations directes avec 2 sortants par poule dans la mesure du possible ou poule unique. Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points.
6. Les tableaux proposés sont : Doubles Dames, Doubles Hommes qui se joueront le samedi et Doubles Mixtes qui se joueront le dimanche.
7. Les joueurs auront la possibilité de participer à un ou deux tableaux, qui peuvent être dans ce cas dans deux séries différentes.
8. Le montant des droits d'engagement est fixé à 18€ pour 1 tableau et 20€ pour 2 tableaux (taxe fédérale incluse). Les inscriptions et le paiement peuvent être individuels ou par club. Les inscriptions sur badiste ne seront pas recevables.
9. Les inscriptions se feront en ligne via par badnet.
10. L'ordre des matchs respectera dans la mesure du possible la numérotation de l'échéancier dont l'horaire et l'ordre seront donnés à titre indicatif et pourront être modifiés sur décision de l'organisation et du Juge-Arbitre pour le bon déroulement du tournoi. Les joueurs devront se présenter et se faire pointer à la table de marque 40 minutes avant l'heure de leur premier match (heure de convocation). Par contre, à partir de 12h00, les joueurs devront se présenter 30 minutes avant leur heure de convocation (soit 1h00 avant leur premier match).

11. Les tableaux de sortie de poule s'effectueront par tirage au sort intégral dès la fin des matches des poules de chaque série, en présence du Juge-Arbitre.
12. Un joueur sans partenaire de double pourra s'inscrire « au choix » sur la feuille d'inscription. Le comité d'organisation essaiera de lui trouver un partenaire dans la liste des joueurs en attente de partenaire.
13. En cas de remplacement d'un joueur, le règlement appliqué est celui de l'article 13 du Règlement Général des Compétitions. En cas de forfait de l'un des membres d'une paire, le joueur défaillant peut être remplacé par un joueur "dûment licencié", qui figure en liste d'attente ou non.
14. Le temps de repos minimum entre chaque match est fixé à 20 minutes. A l'appel de leur nom les joueurs auront 3 minutes de préparation sur le terrain (dans cet ordre : test de volant, fin de l'échauffement, mise en tenue conforme et tirage au sort). Tout joueur devra donc se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : volants en nombre suffisant, raquettes, boisson, serviette...
15. Les joueurs devront porter un masque jusqu'à leur arrivée sur le terrain et le remettre dès qu'ils quitteront le terrain si les mesures gouvernementales en place le jour du tournoi l'exigent.
16. Le temps de repos est compté dès le dernier point du match précédent jusqu'au début du match suivant. Il pourra être réduit avec l'accord express du joueur. Le Juge-arbitre peut accorder un repos plus long lorsque cela lui paraît souhaitable.
17. Si un joueur ne se présente pas dans le temps imparti des 5 minutes, celui-ci pourra être disqualifié sur décision du juge-arbitre.
18. Les joueurs devront venir récupérer la feuille de match dès l'appel de leur nom et la restituer correctement remplie à la fin de celui-ci.
19. Une tenue de badminton, conforme aux circulaires de la FFBaD est souhaitée sur les terrains.
20. Tous les volants seront à la charge des joueurs. Le volant officiel de la compétition sera le volant PERFLY FSC 930. En cas de litige, ils seront en vente à la table de marque.
21. Dans le cas où un joueur souhaiterait quitter la salle pour quelque raison que ce soit, il devra en informer le Juge-arbitre et laisser un numéro de téléphone à la table de marque.
22. Tout volant touchant une partie de l'infrastructure de la salle (poutres, panier de basket...) sera annoncé « let » deux fois lors de l'engagement et faute pendant l'échange. Tout volant touchant le filin sera compté let au service comme en jeu.
23. Les matchs seront auto-arbitrés. Les finales pourront être éventuellement arbitrées. Cependant, en cas de litige, tout joueur pourra faire appel au Juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, dans la mesure du possible un arbitre officiel (ou faisant office).
24. Contestations : seuls les joueurs ou le responsable d'un club pour le jour du tournoi pourront contester auprès du Juge-Arbitre. Toute réclamation faite par une autre personne ne sera pas recevable.
25. En fonction des dernières consignes préfectorales le jour de la compétition,
  - le pass vaccinal sera obligatoire,

- le port du masque sera obligatoire dans tout le gymnase pour toutes les personnes présentes (joueurs dès leur arrivée, entre les matchs ou spectateurs, de plus de 10 ans), le gel hydroalcoolique sera également nécessaire tout au long de ces deux journées (merci d'apporter votre gel dans la mesure du possible).

- il est recommandé de limiter le nombre de spectateurs venant voir un joueur.

Ces consignes pourront évoluer en fonction des directives gouvernementales en vigueur au moment du tournoi.

26. Le club décline toute responsabilité en cas de vol, d'incident ou d'accident. Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents.

27. L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits dopants à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au J.A.

28. Le public est tenu de ne pas perturber le bon déroulement de la compétition et est soumis aux consignes des organisateurs et officiels. Les photos seront autorisées, sans flash, afin de ne pas gêner les joueurs.

29. Tout joueur forfait après le tirage au sort devra fournir un justificatif. Le joueur devra le faire parvenir à la ligue dans les 5 jours suivant la compétition,

soit par mail à [sophie.bluy@badminton-aura.org](mailto:sophie.bluy@badminton-aura.org),

soit par courrier à Ligue Auvergne Rhône Alpes de Badminton, 37 route du Vercors, 38500 St Cassien.

30. Aucun remboursement ne sera effectué, sous réserve de cas de force majeure, à l'appréciation de l'organisateur. Les organisateurs remercient par avance les participants pour leur respect des règlements et des décisions du Juge-arbitre et leur souhaitent un excellent tournoi.

31. Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement. Le Juge-Arbitre a la faculté de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement intérieur.



L'Organisatrice,  
Barbara Mayet



Le Juge-Arbitre,  
Christophe Nizard